Rentrée scolaire 1995 - Communication de Madame l'Adjointe TETU

M. LE MAIRE: Vous avez ci-après quelques éléments d'information sur cette rentrée s colaire:

I - Carte scolaire 1995

Fermetures de classe :

- Primaire Tristan Bernard
- Primaire Chaprais
- Primaire La Grette
- Primaire Dürer
- Maternelle Bourgogne
- Maternelle Duchaillut

Ouverture de classe :

- Maternelle Montboucons

II - Effectifs (à la date du 15/09/1995)

Écoles primaires - 328 classes	6 925 élèves
Écoles maternelles - 189 classes	4 525 élèves
Pour mémoire, effectifs à la rentrée 1994 :	

Écoles primaires 7 034 élèves Écoles maternelles 4 663 élèves

III - Moyens

III.1 - Affaires scolaires

- Agents spécialisés des écoles maternelles

- Agents des écoles	50
- Surveillants de sorties des écoles	35
- Garderies du matin	41
. primaire	26
. maternelle	15
- Études du soir	168
. primaire	117
. maternelle	51

III.2 - Restauration municipale	
- Cuisines centrales	3
- Restaurants scolaires	79
- Cuisinières et aides cuisinières à temps complet	31
- Serveuses de restaurant à temps partiel	93
- Surveillants animateurs	261
- Chauffeurs - livreurs	8

4 700 enfants inscrits au 15 septembre 1995

132

Liste des travaux effectués au cours de l'été 1995

Maternelle Fourier - aménagement du restaurant

Réfectoire Champagne - pose d'un faux-plafond

Groupe scolaire Champagne - lessivage cuisine

Groupe scolaire Vieilles Perrières - lessivage cuisine

Groupe scolaire Jean Jaurès - pose d'un WC handicapés

Groupe scolaire Bourgogne - travaux suite à commission de sécurité

Groupe scolaire Velotte - réfection de la couverture

Maternelle Picardie - réfection peinture

Maternelle Velotte - aménagement d'une classe (ancien logement)

Groupe scolaire Jean Macé - réfection façade

Groupe scolaire Chaprais - rampe pour handicapés

Groupe scolaire Prés-de-Vaux - pose de faux-plafonds - travaux de peinture

Maternelle Saint-Claude - aménagement salle de classe (pour le primaire)

Maternelle Bersot - remplacement du portail

Maternelle Helvétie - aménagement restaurant

Maternelle Montrapon - pose de faux-plafonds

École Montboucons - pose de fenêtres et porte entrée

École Brossolette - pose de faux-plafonds - gainage cheminée

Maternelle Kennedy - peinture menuiserie extérieure

Projet d'aménagement et de restructuration

- École Saint-Claude
- Maternelle Helvétie
- Maternelle Bregille Plateau

Travaux de sécurité aux abords des écoles (crayons, etc.)

- Maternelle La Viotte
- Primaire et maternelle Montboucons
- Maternelle Montrapon
- Maternelle Kennedy
- Maternelle La Butte
- Maternelle Cologne

Il y a eu malheureusement, comme vous avez pu le lire, des fermetures, quelques rares ouvertures. Vous savez que chaque année pendant la période de vacances on essaie d'aménager les conditions de travail de nos bambins et aussi des enseignants. Dans le courant de l'année scolaire, des travaux de sécurité seront réalisés aux abords des écoles.

Mme WEINMAN: Quels travaux sont prévus en ce domaine?

M. LE MAIRE: Mme l'Adjointe vous répondra à ce sujet.

Mme TETU: Cette séance de Conseil me donne l'occasion de faire la communication de rentrée devenue traditionnelle. Mes chers collègues, je ne vais pas reprendre totalement le rapport qui vous a été remis pour en faire une lecture intégrale. Je sais l'intérêt que vous portez à l'école et vous aurez en mémoire les différents éléments chiffrés qui figurent dans ce document. Ils sont le résultat du travail mené par mon prédécesseur Jacques VUILLEMIN, travail que j'entends poursuivre. Je vais indiquer quelles seront nos préoccupations et dégager des priorités.

Tout d'abord que l'école publique soit celle de tous et ne choisisse pas ses élèves. Les mêmes moyens sont mis au service de chaque établissement qui offre à l'enfant et donc aux parents un enseignement de qualité dans des conditions identiques. Il faudra veiller encore davantage à l'application des règles de recrutement qui ont été mises en place voilà deux ans afin que le déséquilibre entre certaines écoles soit réellement gommé. La Ville de Besançon assure l'installation d'une nouvelle classe lorsqu'il y a création de poste. Elle met tous les moyens nécessaires pour l'aménagement ou la restructuration des locaux et affecte le personnel supplémentaire ; elle défend au maximum les postes menacés de fermeture et appuie les démarches faites par parents et enseignants lorsque la fameuse logique des calculs des moyennes fait disparaître une classe. Elle est plus vigilante encore lorsqu'il s'agit d'un quartier concerné par la politique de développement social urbain.

Nous avons tous souhaité une étude à plus long terme avec régulation triennale qui permettrait sans doute de sauver ainsi des classes dont la réouverture est ensuite si difficile à intervenir. Je suivrai avec attention l'évolution des situations qui nous ont déjà alertés.

La politique sociale mise en place depuis des années sera poursuivie pour rester des plus performantes. Je pense à la restauration municipale, aux études et garderies qui restent gratuites, aux actions de soutien et d'accompagnement scolaires, aux centres de loisirs. Ces deux derniers volets feront l'objet d'une collaboration avec l'Adjoint responsable de la politique de la ville, en liaison avec le travail qui va se faire plus particulièrement en direction de la jeunesse. Un travail en transversalité va être mis en place avec d'autres délégations car l'école c'est aussi la liaison avec la petite enfance, c'est l'ouverture sur le monde de la culture, sur l'environnement, c'est le désir de pratiquer le sport dans de bonnes conditions. Bien sûr, les projets de restructuration, de travaux d'aménagement se feront avec l'Adjoint ayant en charge le patrimoine, donc les bâtiments, et nous continuerons de veiller à la sécurité aux abords des écoles avec les services de voirie et circulation. C'est une façon que nous avons de répondre au mieux à l'attente des familles, des enseignants, afin de favoriser l'épanouissement des enfants dans leur établissement. Nous devrons également être attentifs à tout ce qui pourra être demandé pour l'aménagement des rythmes de vie de l'enfant. La commune peut être considérée comme un partenaire de droit et de devoir. Elle doit donc se tenir prête pour répondre à certaines sollicitations et questions posées.

Je terminerai cet exposé en remerciant tout particulièrement les agents du service enseignement, du service bâtiment, de la voirie, des espaces verts qui donnent le meilleur d'eux-mêmes pour que les enfants et les enseignants soient accueillis en nos établissements dans les conditions les plus satisfaisantes possibles.

M. LE MAIRE: Merci, Madame l'Adjointe et bon travail pendant ces six années.

M. DUVERGET: C'est au sujet des perspectives de rythmes scolaires. En effet, un certain nombre d'expériences sont menées actuellement dans des villes sur la semaine de 4 jours. Je voudrais savoir si une consultation est prévue et quelles sont les perspectives en la matière dans les écoles primaires de la Ville de Besançon.

Mme TETU: La consultation se fait en général à l'initiative de l'Inspection Académique. Jusqu'à ce jour, elle n'a jamais manifesté le désir de voir s'appliquer la semaine de 4 jours ou l'aménagement du temps des vacances. Nous serons attentifs aux propositions qui pourraient éventuellement émaner de l'Inspection Académique en ce domaine et nous les étudierions à ce moment-là avec les services et tous les partenaires qui, immanquablement, seraient sollicités pour répondre à cette question. Mais en l'état actuel, ce n'est pas à l'ordre du jour.

M. LE MAIRE: Nous pourrons peut-être imiter certains maires de villes de l'Est qui ont déjà fait une expérience et qui ont été largement aidés d'ailleurs. L'expérience de SEGUIN à Epinal a été très largement aidée par l'Etat. Nous sommes évidemment prêts à toutes propositions dans ce sens.

Dont acte.